

**ASSEMBLEE GENERALE  
DU CODERPA  
LE 10 AVRIL 2003  
EN PREFECTURE DE MELUN**

**RAPPORT ANNUEL D 'ACTIVITES DU CODERPA  
ANNEE 2002**

**I - Organisation et fonctionnement**

**II - Les Commissions:**

**Présentation des activités par les Présidents**

*Commission « Environnement et Dépendance »*

*Commission « Bien préparer et vivre sa retraite »*

*Commission « Information et Communication »*

**III Réunion à la CORERPA d'Ile-de-France**

**IV - Le C.R.O.S.S.**

**V La situation financière de 2002**

**Budget prévisionnel 2003**

**VI Intervention de Monsieur BOIRIN,  
Directeur-Adjoint de la DASSMA.**

# Chapitre I – Organisation et fonctionnement

*Depuis 1982, date à laquelle les Comités départementaux de Retraités et Personnes Agées ont été décidés et mis en place, celui de Seine-et-Marne se trouve actuellement dans le peloton de tête des CODERPA d'Ile-de-France, mais aussi parmi les plus actifs de l'hexagone.*

*Au cours de l'année 2002, les Membres du CODERPA 77 ont continué à mener leurs missions et à se préoccuper de l'amélioration du bien être des Personnes Agées, tant en établissements qu'à domicile pour celles qui ont fait ce choix.*

*L'Assemblée Générale a été réunie le 25 Mars 2002 et au cours de cette réunion les mandats des Membres du Comité Départemental ont été renouvelés et viendront à expiration le 09 Octobre 2004, comme le prévoit l'arrêté préfectoral.*

*Le bureau du CODERPA s'est réuni sept fois au cours de cette année 2002.*

*L'Association de gestion, pour sa part, s'est réunie deux fois :*

- le 30 Mai: pour mettre en place la Commission Administrative et étudier l'état de la situation financière.*
- le 19 Décembre: pour étudier la situation financière au 30 Novembre, mais aussi préparer le budget prévisionnel de 2003, ceci afin de soumettre ce projet aux Membres du bureau réunis le même jour.*

*La Commission administrative de gestion est composée de :*

- le Président : Madame NARME Madeleine,*
- le Vice-Président : Monsieur HERPE Jacques,*
- le Secrétaire : Monsieur BIZOUARD Jean-Louis,*
- le Secrétaire-Adjoint : Madame ANTOINE Suzette,*
- le Trésorier : Monsieur BALLU Robert,*
- le Trésorier-Adjoint : Monsieur FRATTI Georges.*

*L'Association de gestion étant constituée par l'ensemble des Membres du Bureau.*

*Vous trouverez en annexe la situation financière 2002, arrêtée au 31 Décembre 2002 et le budget prévisionnel de 2003, qui vous seront présentés par Monsieur BALLU.*

## **Le CODERPA 77 comprend trois Commissions :**

### **A - Commission « Environnement et Dépendances »**

*Présidée par Madame PAUL, elle est particulièrement chargée de l'ensemble des questions se rapportant aux besoins des Personnes Agées tant à domicile qu'en établissements.*

### **B - Commission « Bien préparer et vivre sa Retraite »**

*Présidée par Monsieur HERPE.*

*Comme l'indique l'intitulé de cette Commission, ses activités sont essentiellement axées sur la préparation et les démarches que devront effectuer les jeunes retraités au seuil de cette nouvelle vie. A cet effet, des rencontres annuelles sont organisées en partenariat avec les Municipalités qui souhaitent collaborer avec le CODERPA.*

*Celles-ci se déroulent en deux parties :*

- *le matin : présentation du CODERPA,  
: réflexion sur les possibilités et l'utilisation de ce temps libre.*
- *l'après-midi : développement d'un texte d'actualité,  
: rencontre avec les caisses de retraites (CNAV, ARCCO, M.S.A. et PACTARIM).*

### **C - Commission « Information et Communication »**

*Présidée par Monsieur BIZOUARD, elle est chargée de recueillir les informations et les articles qui composeront les cahiers qui paraissent deux fois l'an:*

- *au printemps,*
- *à l'automne,*

*et pour les tirages spéciaux qui nous semblent utiles.*

*J'ai volontairement schématisé le travail des Commissions afin de laisser la parole à chacun des trois Présidents qui vous présenteront leurs travaux.*

*Vous en trouverez d'ailleurs les comptes-rendus dans le chapitre « Commissions ».*

*Le 25 Avril, Monsieur le Préfet avait invité une délégation du CODERPA à le rencontrer, répondant ainsi au souhait exprimé lors de l'Assemblée Générale.*

*Dix Membres du CODERPA se sont rendus à cette invitation.*

*Au cours des 2 h 30 d'entretien chacun a pu exposer ses activités ou les difficultés rencontrées.*

*En fin de réunion, Monsieur le Préfet nous a fait savoir qu'il souhaiterait voir organiser des rencontres intergénérationnelles.*

*Après réflexion au sein de la Commission « Bien préparer et vivre sa retraite », Monsieur HERPE a lancé une enquête auprès des petites et moyennes communes qui proposent peu d'activités aux Personnes Agées, mais à ce jour peu de réponses sont parvenues au secrétariat.*

*Les Membres du bureau du CODERPA ont aussi participé aux deux réunions du C.O.P.I.L. des « C.L.I.C. » de Seine-et-Marne:*

*- le 20 Septembre au cours de cette séance, trois dossiers ont été proposés : Fontainebleau, Nemours et Provins.*

*Aucune décision n'a pu être prise à l'issue de ces travaux, les crédits permettant la labellisation n'étant pas encore parvenus.*

*- le 20 Novembre un C.O.P.I.L. extraordinaire nous réunissait, les crédits étant parvenus, il était donc possible de labelliser un 3<sup>ème</sup> C.L.I.C.*

*Le C.O.P.I.L. s'est exprimé en faveur de Provins, notamment en raison de sa situation géographique et sa dominante rurale.*

*Outre les activités rappelées ci-dessus, il est à signaler que Monsieur FRATTI est le délégué du CODERPA auprès de la CORERPA.*

*Il nous indiquera les différentes réunions auxquelles il a participé et nous précisera les sujets abordés.*

*Madame PRUNIERES représentant la CORERPA au CROSS, assiste régulièrement aux réunions.*

*Elle nous fera part des travaux de cet organisme mais aussi de ses préoccupations.*

# **La journée annuelle d'information du CODERPA**

*Le 14 Novembre s'est déroulée la journée annuelle du CODERPA à l'espace Kangourou à Melun-Rubelles.*

*Comme chaque année, cette journée a connu un succès bien mérité.*

*Parmi la centaine de participants, nous avons pu dénombrer trente deux représentants des usagers.*

*Mademoiselle PERNET, Directeur départemental des Affaires Sanitaires et Sociales représentant Monsieur COQUET, Préfet de Seine-et-Marne a ouvert la séance.*

*Monsieur le Docteur QUILLET, Vice Président du Conseil Général, représentant Monsieur LARCHE, Président, accompagné de Monsieur MARCILHACY, directeur de la DASSMA, ont assuré la conclusion de cette journée.*

*Sont intervenus tout au long de cette Assemblée :*

*- Madame CADOT, Inspecteur Principal à la D.D.A.S.S. et Monsieur SERRANO de la DASSMA ont exposé les travaux concernant « le vieillissement des handicapés ».*

*- Madame ANTOINE, Inspectrice Principale et Madame GUILLON, Inspecteur Stagiaire à la DD.A.S.S., nous ont exposé les travaux de « mise aux normes des Etablissements » et de « la réforme de la tarification des E.H.P.A.D. ».*

*- Madame ANTOINE nous a également parlé de « la mise en place des Centres Locaux d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) dans le département ».*

*- Pour les C.L.I.C. en activité, Monsieur le Docteur CARCA, Président de l'Association RELIAGE de Lagny-sur-Marne et Monsieur LEMAGNE, Président de l'Association RIVAGE à Melun nous ont fait part des conditions de travail de ces deux organismes.*

*- Madame RAYMOND, Chef de service de la DASSMA, est intervenue sur l'A.P.A.. Elle a insisté dans son exposé sur les difficultés rencontrées dues principalement au manque de personnel et à la masse de dossiers à traiter et nous a présenté les statistiques se rapportant aux différents points traités.*

*Avant de conclure ce rapport, je voudrais d'une part que soit remercié le Docteur Pierre LUTZLER, Chef de service de gériatrie du Centre Hospitalier de Lagny-sur-Marne qui a beaucoup œuvré au sein du CODERPA et qui a quitté la Seine-et-Marne pour une région plus ensoleillée, et d'autre part que nous ayons également une pensée pour Monsieur HUGUE, Membre du bureau du CODERPA pendant de nombreuses années, qui est décédé quelques jours après l'Assemblée Générale de l'an passé.*

# **PRESENTATION DES ACTIVITES PAR LES PRESIDENTS**

## « COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DEPENDANCE »:

### Composition de la Commission :

- Madame PAUL Thérèse,
  
- Madame ANTOINE Suzette,
- Madame BAZIRE,
- Madame BELAMY Christiane,
- Madame BERTRAND,
- Monsieur BRITES,
- Madame DAUVERGNE,
- Madame DELAFAITE Jacqueline,
- Madame DELOULAY,
- Monsieur DEVAUX André,
- Madame DORANGE Paulette,
- Madame FISCHER,
- Monsieur FRATTI Georges,
- Monsieur GALLET Jean-Louis,
  
- Madame GERMAIN Claire,
- Madame GOUJON,
- Madame JEAN,
- Monsieur JOUBERT,
- Monsieur MEKKAKIA,
- Madame NARME Madeleine,
- Madame PRUNIERES,
- Monsieur RENARD Henri,
- Madame RIMBERT,
- Madame SEGURA,
- Madame SEURON,
- Madame VIGEANEL Agnès,
- Madame VILLOIS RIBAUT,

La Commission, au cours de l'année 2002 s'est réunie huit fois, avec un nombre de participants oscillant entre 12 et 15 représentants des Associations de retraités, des professionnels, des institutionnels.

La Commission est un lieu d'échanges d'informations, de réflexion et de propositions sur les problèmes d'actualité.

En 2002 les échanges ont surtout porté sur la mise en place de l'A.P.A. et ses difficultés, les problèmes du secteur de l'Aide à Domicile ( recrutement, carrière, trésorerie des Associations, etc...), la mise en place des C.L.I.C., la mise aux normes des Etablissements et ses conséquences, l'aide aux aidants naturels.

La Commission a proposé au bureau une démarche auprès de Monsieur LARCHE sur les problèmes de l'Aide à Domicile; cela s'est concrétisé par une lettre adressée à ce dernier (restée jusqu'à ce jour sans réponse).

Les Membres de la Commission ont participé au COPIL. La Commission déplore la position du Conseil Général qui consiste à ne définir sa politique par rapport aux C.L.I.C. que dans le cadre du schéma gérontologique dont la date de mise en route recule régulièrement.

## « COMMISSION BIEN PREPARER ET VIVRE SA RETRAITE »:

### Composition de la Commission:

- Monsieur HERPE Jacques,
- Monsieur BARANTON Didier,
- Madame CHEVALIER Yvonne,
- Monsieur DAGNEAU Bernard,
- Madame DELAFAITE Jacqueline,
- Monsieur LEFEVRE Georges,
- Monsieur LEMOINE Séverin,
- Madame NARME Madeleine,
- Madame RAYNAUD Nicole,
- Monsieur SCHAUB Pierre,
- Monsieur TACHE Roger.

La Commission s'est réunie six fois dans l'année, séances au cours desquelles:

- elle a régulièrement informé ses Membres des études, des discussions et activités du bureau et des autres Commissions.
- elle a traité et discuté des activités présentes ou futures.

Les principales activités en 2002 ont été les suivantes :

### I - Journée d'information pour les retraités et futurs retraités à Nangis le 13 Mars:

Organisée dans les conditions habituelles par le CODERPA avec l'aide de l'AG2R, des caisses de retraite : CNAV, ARRCO, MSA et PACTARIM.

Matin : - animations par l'AG2R sur le thème « Bien préparer et vivre sa retraite »,

Après-midi : - présentation et discussions sur l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) et les C.L.I.C. (Centres Locaux d'Information et de Coordination).

- ateliers présentés par la CNAV, l'ARRCO, la MSA et le PACT ARIM.

Une centaine de personnes ont participé à cette journée qui a été très bien réussie grâce notamment à l'organisation et au dévouement des services de la commune.

Une journée semblable est prévue le Jeudi 03 Avril 2003 à Dammarie-les-Lys.

### II Développement des relations intergénérationnelles:

Suite aux directives de Monsieur le Préfet lors d'une audience du bureau du CODERPA le 25 Avril 2002, une enquête à ce sujet a été lancée auprès d'un certain nombre de communes représentatives et réparties sur l'ensemble de département.

Exploitation en cours.

## « COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION »:

### Composition de la Commission :

- Monsieur BIZOUARD Jean-Louis,
- Monsieur BALLU,
- Monsieur BARANTON,
- Monsieur CASTELLANT J.P.,
- Monsieur LEMOINE Séverin,
- Madame NARME Madeleine,
- Monsieur le Docteur ROUCOU,
- Madame THIERRY Sylvianne.

*L'an de référence étant 2002, la Commission s'est réunie chaque mois, soit une dizaine de fois au cours de cette année.*

*Elle a contribué à publier trois « Cahier du CODERPA », deux qui réunissent divers articles intéressant les retraités que nous sommes, le dernier étant, traditionnellement le compte rendu de « La Journée du CODERPA », réunissant des professionnels, des administratifs et des usagers, pour débattre autour de thèmes concernant les Personnes Agées.*

*Présidée par Madame PERNET, Directeur Départemental de la D.D.A.S.S., représentant le Préfet, Monsieur Bernard COQUET, cette journée était axée sur :*

- Les Personnes Handicapées Vieillissantes,
- Mise aux normes des Etablissements et réforme de la tarification,
- Les CLIC de Seine-et-Marne,
- Le point sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

*La Commission, pour l'organisation de cette journée, s'est occupée de la partie conviviale que constitue un apéritif d'accueil, et de remerciements, pour l'ensemble des participants.*

*Bien que le travail occasionné par les recherches à effectuer pour la rédaction de certains articles, soit une bonne thérapie pour lutter contre la maladie d'Alzheimer, qui peut guetter les malades potentiels que nous sommes, les fidèles de la Commission ne sont pas très nombreux. Quatre, cinq ou six au maximum pour les réunions de mise en commun des travaux. Un peu plus lors des séances d'expédition des Cahiers. Nous sommes bien conscients qu'un bon travail peut se faire avec peu de personnes, la preuve en est la qualité de nos Cahiers. Néanmoins, une plus grande source de connaissance ne serait pas à rejeter, et, si quelques lecteurs fidèles de notre revue se sentaient attirés par sa rédaction, croyez qu'ils seront toujours les bienvenus.*

*Au début de l'année, nous avons innové en incluant dans le sommaire une présentation des Associations constituant le premier collège du CODERPA. Une lettre a été expédiée à tous les responsables départementaux. Quelques uns ont répondu favorablement et vous avez pu lire quelques textes sur ces Associations. Notre*

*offre est toujours valable pour ceux qui n'ont pas encore voulu ou pu y donner suite, mais, parallèlement, nous présentons des Associations dont les activités peuvent intéresser les seniors. Nous débutons sur le Cahier de printemps par « Les Amis du Musée de Melun ». Elle a des activités très éclectiques et, bien entendu, très culturelles. Ce n'est pas parce que le Musée Municipal ne se classe pas parmi les premiers de France que ses « Amis » ne sont pas dynamiques. D'ailleurs le meilleur moyen de s'en rendre compte est de participer à leur travaux !*

*Nous espérons que notre publication continuera à vous intéresser et qu'elle ouvrera longtemps, à son humble niveau, pour l'avancement de la prise en compte des besoins des Personnes Agées, et en premier pour la défense de l'A.P.A. et sa prise en charge par la Sécurité Sociale.*

## **Chapitre III – Réunion à la CORERPA d’Ile-de-France**

*Au cours de l’année 2002, les représentants du CODERPA de Seine-et-Marne (essentiellement Messieurs le Docteur ROUCOU et FRATTI), ont participé aux assemblées et réunions suivantes de la CORERPA d’Ile-de-France et de plusieurs groupes de travail constitués au niveau régional et auxquels participent les Membres de la CORERPA, à savoir:*

- 7 réunions de bureau;
- 4 assemblées plénières;
- de nombreuses réunions des Commissions:
  - santé à domicile,
  - santé en établissement,
  - A.P.A. suivi des conditions d’application, particularités dans chacun des 8 départements,
  - transport et accessibilité,
  - habitat adapté,
  - information (rédaction du bulletin périodique) ;
- 2 assemblées Générales de l’Association de Gestion des Fonds de la CORERPA, suivies de son Conseil d’Administration;
- organisation et tenue du Forum qui a rassemblé 235 personnes. Plusieurs Membres du CODERPA de Seine-et-Marne ont assisté à ce forum.

*Par ailleurs la CORERPA a maintenant deux représentants au Conseil Economique et Social Régional d’Ile-de-France. Ces deux Membres participent activement aux Commissions:*

- finances et plan;
- transports;
- santé famille et social;
- aménagement du territoire.

*Les Membres de la CORERPA, au cours de ces diverses réunions, sont tenus informés de l’évolution des divers dossiers et elle définit la position des retraités et Personnes Agées. Elle dénonce, vivement, les retouches annoncées de l’A.P.A., ainsi que la faiblesse des moyens financiers, pour 2003, réservés au secteur des Personnes Agées (voire, leur absence totale, notamment pour la poursuite de la mise en place des « conventions tripartites » relatives à la poursuite de la procédure de la nouvelle tarification et à l’évolution qualitative des établissements pour Personnes Agées dépendantes).*

# Chapitre IV – Le C.R.O.S.S.

Participation d'un Membre du CODERPA 77 au titre de la CORERPA (Commission Régionale des Personnes Agées) à la Commission Régionale d'Organisation Sanitaire et Sociale.

Quelle est la composition de ce Comité (CROSS):

- 32 Membres composent ce Comité dont 10 personnes représentent les services administratifs, 4 les collectivités territoriales, 6 les Organismes de Protection Sociale, 14 les Organismes et les Institutions Sociales et Médicaux Sociales (dont 4 pour les Personnes Agées), 4 les Syndicats Médicaux et de salariés et 4 pour les usagers dont un Membre de la CORERPA.

Quels sont les objectifs du CROSS. et quels sont les dossiers qui leur sont soumis?

Les Objectifs : examiner les dossiers sous l'aspect de la qualité et de la faisabilité.

Nature des dossiers

- a) ceux concernant les Services d'Aide à domicile et à la Personne Agée; que ce soit des services prestataires ou mandataires ainsi que les Services de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.),
- b) tous les dossiers relatifs aux Etablissements accueillant des Personnes Agées.

En tant que représentant des usagers (via la CORERPA) comment se situer et surtout. quels sont les critères sur lesquels nous sommes le plus attentifs?

a) Les Services d'Aide ou de Soins à Domicile:

Hormis les services organisés soit par un C.C.A.S. (Centre d'Action Sociale) dépendant d'une Commune ou d'une Communauté de Communes et les Services adhérents à une Fédération pour lesquels les dossiers présentés répondent à leurs obligations; il reste les Services dits Prestataires ou Mandataires qui posent très souvent des problèmes importants, par exemple: un responsable qui lance un Service sans budget initial ou sans références professionnelles correspondant à la nature de la prestation à fournir, ou en envisageant le recrutement des salariés uniquement auprès des Services de l'A.N.P.E., et sans projet de formation et de concertation. D'autres encore, ajoutent et surajoutent des frais divers aux prix des forfaits.

b) Les établissements accueillant des Personnes Agées:

Que je classe en deux catégories:

1°) Les créations ou extensions d'Etablissements.

2°) Les Etablissements qui doivent ou devront assurer les mises aux normes de sécurité et la médicalisation de la totalité de leurs lits et espace d'ici 2005.

Pour ces deux types d'Etablissements, nous retenons trois critères essentiels

la STRUCTURE : c'est à dire, ce qui compose l'espace personnel, chambre, salle de bains; l'espace destiné à la circulation et à l'animation l'espace réservé aux services.

l'ENCADREMENT : c'est à dire l'ensemble des personnels qualifiés et indispensables en fonction du degré de dépendance « de la moyenne » des Personnes présentes dans l'Etablissement.

les NORMES de SECURITE : je ne m'étendrai pas sur ce point, sachant que chacun des dossiers présentés ont fait l'objet d'un avis favorable de la part de 7 à 8 structures officielles, qui va du Maire aux services vétérinaires en passant par le Conseil Général et les Pompiers...

Quels sont « les obstacles » auxquels le représentant de la CORERPA se trouve confronté?

- En règle générale, en ce qui concerne les constructions neuves ou extensions les trois critères notés ci-dessus posent rarement questions, par contre, le prix de l'hébergement se situe très souvent aux alentours de 500 F par jour, et peu de ces Etablissements peuvent bénéficier de l'Aide Sociale, notons toutefois que depuis quelques mois, les services du Conseil Général accordent quelques places (3 à 5).

Qu'en est-il des anciennes maisons de retraite qui doivent devenir des Etablissements Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D) ?

Tout en appréciant le travail en amont qui se fait entre les responsables d'Etablissements et les services administratifs chargés d'alerter et inciter ces chefs d'Etablissements à mettre leurs maisons aux normes E.H.P.A.D., pour nous représentants des usagers, sans rien renier des normes à respecter et auxquelles il faut tendre, il nous faut tenir compte de la faisabilité de l'opération.

Sur le plan de la structure, puisque la conception initiale du bâtiment ne permet pas au moins, dans l'immédiat d'obtenir par exemple, le respect des surfaces pour toutes les chambres, par contre, nous demandons à ce que ces aléas soient supprimés

dès que des chambres se libéreront.

En ce qui concerne la sécurité pour la Personne Agée, comme il est dit plus avant, 7 à 8 services officiels veillent «au grain».

Qu'en est-il. en ce qui concerne les personnels ?

Nous dirons, que l'ensemble des partenaires siégeant en C.R.O.S.S. sont conscients des difficultés rencontrées tant sur le plan des effectifs en nombre insuffisant et dont la formation s'avère bien trop lente pour pouvoir répondre à toutes les normes préconisées.

Quels sont nos questionnements?

Existe-t-il un suivi des associations Mandataires ou Prestataires qui agissent en « électrons libres » ?

En ce qui concerne les maisons de retraite qui se transforment en E.H.P.A.D. comment est assuré le suivi de ces opérations, sachant d'une part, que les dossiers présentés en C.R.O.S.S. ne font pas mention des difficultés auxquelles ils sont confrontés (ne serait-ce qu'à cause des retards dans le règlement des prises en charge « des Aides sociales » ou de la mise en place de l'A.P.A. ?

Sachant également que le promoteur dispose de trois années pour répondre à ses engagements?

Divers:

En 2002, le C.R.O.S.S. a examiné 215 dossiers dont 96 concernent les handicapés, 119 pour les Personnes Agées. Il s'est réuni huit fois, plus une séance concernant la présentation de la loi du 02 Janvier 2002, rénovant l'Action sociale et médico-sociale (dont les idées fortes sont : l'adaptation aux besoins et non l'inverse, sept points sur la promotion des Droits des usagers, la diversification des modes de prise en charge, permanents, temporaires, avec ou sans hébergement).

***Chapitre V – La situation financière de 2002  
Budget prévisionnel 2003***



# S O R E A

SOCIETE DE REVISION D'EXPERTISE ET D'AUDIT



SOCIETE INSCRITE A L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
CONSEIL REGIONAL DE PARIS

## ***ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA***

### **BILAN FINANCIER 2002**

Bilan au 31 décembre 2002  
Compte de résultat au 31 décembre 2002  
Synthèse résultat 2002  
Budget 2003

Données en euros  
Données en euros  
Données en euros  
Données en euros

Tél. :0160687796  
Fax :0164385421  
Mel [info@sorea.experts-comptables.fr](mailto:info@sorea.experts-comptables.fr)

**CONSEIL & EXPERTISE**

3, rue Pajol 77000 Melun  
RCS Melun B 428 830 079  
SELARL au capital de 75 000 Euros

**ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU  
CODERPA**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2002**

*Données en euros*

<b>BILAN ACTIF</b>		Au 31-12-02	Au 31-12-01
DISPONIBILITES			
	Crédit Mutuel Compte Livret	25.269 €	17.458 €;
	Crédit Mutuel Compte courant	1.789 €	11.609 €
	Trésorerie Générale	0 €	79 €
	Total des disponibilités	<u>27.058 €</u>	<u>29.146 €</u>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>27.058 €</b>	<b>29.146€</b>
<b>BILAN PASSIF</b>		Au 31-12-02	Au 31-12-01
FONDS PROPRES			
	Report à nouveau	23.612 €	21.367 €
	Résultat de l'exercice	281 €	2323 €
		<u>23.893 €</u>	<u>23.690 €</u>
PROVISION			
	Provision pour charges	0 €	2.897 €
	Total des provisions pour charges	<u>0 €</u>	<u>2.897 €</u>
DETTES			
	Charges à payer	1.518 €	945 €
	Dettes sociales	1.647 €	1.614 €
	Total des dettes	<u>3.165 €</u>	<u>2.559 €</u>
RECU D'AVANCE			
	Règlement CNASEA 01/2002	0 €	0 €
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>27.058 €</b>	<b>29.146 €</b>

**ASSOCIATION DE GESTION DES FONDS DU CODERPA**  
**COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2002**

Données en euros

2002

**PRODUITS COURANTS**

Subvention Etat DDASS	10.672 €
Subvention Conseil Général	7.768 €
Subvention AG2R	1.068 €
<b>Total des Subventions</b>	<b>19.508 €</b>

Remboursement CNASEA /CEC 1 €

Reprise Provision pour charges 2.897 €

**TOTAL DES PRODUITS 22 406 €**

**CHARGES COURANTES**

Achats	Fournitures Bureau	534 €
	<b>Total des Achats</b>	<b>534 €</b>

Charges externes

Assurances	91 €
Participation colloques	637 €
Services extérieurs . Comptabilité	1.689 €
Frais de déplacement	680 €
Frais postaux	2 918 €
Frais divers (serv.bancaires et arrondis)	24 €
<b>Total des charges externes</b>	<b>6 039 €</b>

Charges de Personnel

Salaires	13.237 €
Charges patronales	2.216 €
Provision pour charges de Personnel 2002	
Indemnisation stage	0 €
Transport carte orange	249 €
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>15.702 €</b>

Commissions

Semaine Personnes âgées	448 €
Communication Information	
Environnement Dépendance	0 €
<b>Total des Commissions</b>	<b>448 €</b>

**TOTAL DES CHARGES 22.723 €**

**RESULTAT NON FINANCIER -317 €**

PRODUITS FINANCIERS

Produits Financiers : intérêts livret 598 €

CHARGES FINANCIERES

**RESULTAT COURANT 281 €**

PRODUITS EXCEPTIONNELS

0 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES

**RESULTAT EXCEPTIONNEL 0 €**

**RESULTAT DE L'EXERCICE 281 €**

**TOTAL DES PRODUITS 23.004 €**

**TOTAL DES CHARGES 22.723 €**

**RESULTAT 281 €**

COMPTES AU 31/12/2002			COMPTES AU 31/11/2002		Contrevaleurs en francs Comptabilisé au 31/12/02 Budget 2002	
	BUDGET 2002	Données réelles AU 30/12/02				
<b>PRODUITS COURANTS</b>						
Subvention Etat DDASS	10.772 €	10.672 €			70.660 F	70.004 F
Subvention Conseil Général	7.768 €	7.768 €			50.955 F	50.955 F
Subvention AG2R	1.067 €	1.068 €				
<b>Total des subventions</b>	<b>19.607 €</b>	<b>19.508 €</b>			<b>128.613 F</b>	<b>127.964 F</b>
Remboursement CNASENCEC		1 €				7 F
Reprise provision pour charges	2.897 €	2.897 €			19.003 F	19.003 F
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>22.504 €</b>	<b>22.406 €</b>			<b>147.617 F</b>	<b>146.974 F</b>
<b>CHARGES COURANTES</b>						
Achats Fournitures bureau	1.000 €	534 €			6.560 F	3.503 F
<b>Total des achats</b>	<b>1.000 €</b>	<b>534 €</b>			<b>6.560 F</b>	<b>3.503 F</b>
Charges externes						
Assurances	91 €	91 €			597 F	
Participation colloques	470 €	637 €			3.083 F	4.178 F
Services extérieurs - comptabilité	1.524 €	1689 €			9.997 F	11.081 F
Frais de déplacement	470 €	680 €			3.083 F	4.459 F
Frais de PTT	2.403 €	2.918 €			15.763 F	19.140 F
Frais divers (serv. bancaires et arrondis)	62 €	24 €			407 F	157 F
<b>Total des charges externes</b>	<b>5.020 €</b>	<b>6.039 €</b>			<b>32.929 F</b>	<b>39.016 F</b>
Charges de personnel						
Salaire	12.806 €	13.237 €			84.002 F	86.827 F
Charges patronales	1.906 €	2.216 €			12.503 F	14.538 F
Provision pour charges de personnel 2002						
Frais de formation	259 €					
Transport Carte Orange		249 €			- F	1.632 F
<b>Total charges de personnel</b>	<b>14.971 €</b>	<b>15.702 €</b>			<b>96.504 F</b>	<b>102.997 F</b>
Commissions						
Semaine personnes âgées	400 €	448 €			2.624 F	
Communication information	915 €				6.002 F	
Jeunes retraités	305 €				2.001 F	
Commission dépendance	305 €				2.001 F	
<b>Total des commissions</b>	<b>1.925 €</b>	<b>448 €</b>			<b>12.627 F</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>22.916 €</b>	<b>22.723 €</b>			<b>150.319 F</b>	<b>149.052 F</b>
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers: intérêts livret	412 €	598 €			2.703 F	
CHARGES FINANCIERES						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>22.916 €</b>	<b>23.004 €</b>			<b>150.319 F</b>	<b>150.897 F</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>22.916 €</b>	<b>22.723 €</b>			<b>150.319 F</b>	<b>149.052 F</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-€</b>	<b>281 €</b>			<b>- F</b>	<b>1.845 F</b>
TRESORERIE AU 30/12/2002						
Disponibilité						
Compte livret		25.269 €				165.756 F
Compte courant		1.789 €				11.737 F